

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 10 septembre 2018 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Robert Gauthier, Maire
Mme Lucie Hamelin, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. François Beaudry, conseiller
M. Jacques Defoy, conseiller

ABSENTE :

Mme Christina Béland, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Carolle Perron, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.

4. CORRESPONDANCE :

- 4.1 Mutuelle des municipalités du Québec : Ristourne de 3 012.\$ pour l'exercice financier 2017;
- 4.2 L'orphéon de Saint-Élie : remerciements pour la subvention reçue;
- 4.3 Mme Françoise Legris : Dépôt de la demande pour l'entretien du Chemin privé « Avenue Roland-Legriss.

5. RAPPORT DES COMITÉS :

6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

7. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION :

- 7.1 Adoption règlement 2018-011 décrétant une dépense de 367 345.13\$ et un emprunt de 367 345.13\$; pour le resurfaçage du chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006;
- 7.2 MRC de Maskinongé : Résolution pour la mise en commun d'un projet collectif en loisir municipal;
- 7.3 M. Claude Ouellette : Soirée pré électorale « Élection provinciale Québec »;
- 7.4 Domaine Ouellet : Achat d'une partie supplémentaire du terrain (4.30 X 54.44) pour l'installation d'une station de pompage – résolution modifiant la résolution 2018-06-169;
- 7.5 Ministère de Transports : Acquisition du terrain du Ministère lot 3 983 076 – modification des résolutions 2013-04-80 et 2018-03-53 concernant les signataires;
- 7.6 Frais de déplacement et de séjour pour les élus et le personnel cadre;

- 7.7 Projet nature et culture : Démarrage du projet conditionnel à ce que la structure financière se réalise;
- 7.8 Nomination du Directeur général et Secrétaire-Trésorier.

8. RÉOLUTION TRAVAUX PUBLICS /INCENDIE :

- 8.1 R.J. Lévesque : Autorisation désinfection d'un puits 2 900.\$ taxes en sus;
- 8.2 Adjudication contrat sel de déglçage : 2 soumissions (Somavrac 25 862.62\$ taxes incluses) (Sel Warwick Est 23 715.\$ taxes incluses);
- 8.3 Adjudication contrat sable abrasif : 2 soumissions (Bellerive & Fils 5 992.35\$ taxes incluses) (Maskimo construction 5 978.70\$ taxes incluses);
- 8.4 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le « Programme Climat municipalités » – concernant la possibilité d'achat de voiture/camion électrique;
- 8.5 Travaux Garage Municipal : 2 soumissions.

9. RÉOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

- 9.1. Bibliothèque municipale : Soumission « Les Constructions André Rivard » plafond suspendu (4 653.04\$);
- 9.2 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le « Programme Climat municipalités » pour l'isolation du Garage de la Culture;
- 9.3 Adoption de la Politique de gestion du journal municipal « Le Muni-Info »;
- 9.4 Embauche « Technicien(ne) Loisirs et Culture – remplacement congé maternité ».

10. DONS ET SUBVENTIONS :

- 10.1 Programme de soutien financier pour couches réutilisables :
 - Marois Sarah et Martel Nicolas : 125\$
 - Stéphanie Lampron et Patrice St-Yves : 125\$
- 10.2 Support financier dans le cadre de la « Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux lacs, organismes et aux individus : Association du Petit Lac Rose (Domaine St-Paulin) (282.98\$).

11. RÉOLUTIONS - URBANISME :

Aucune demande

12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:

13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2018-09-244

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- 12.1 Achat d'une gratte arrière (soumission Garage Desfonds Inc. 13 739.51\$ taxes incluses)
- 12.2 Promotion Maisons Fleuries – Tirage de 4 bons d'achat de 100\$.

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION 2018-09-245

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE :

- 4.1 Mutuelle des municipalités du Québec : Ristourne de 3 012.\$ pour l'exercice financier 2017;
- 4.2 L'orphéon de Saint-Élie : remerciements pour la subvention reçue;
- 4.3 Mme Françoise Legris : Dépôt de la demande pour l'entretien du Chemin privé « Avenue Roland-Legris ».

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

5. RAPPORT DES COMITÉS :

Madame Lucie Hamelin, conseillère

Quelques rencontres du Comité Des Ressources Humaines au cours du mois.

Madame Charline Plante, conseillère

SYMPOSIUM :

Bilan très positif des artistes peintres et des 540 visiteurs.

La gagnante du tirage de la toile « Coup de Cœur » est Madame Danielle Lagacé de Québec, elle a remporté la toile de Carl Chevari.

Le Coup de Cœur du public est remis à Mme Lisette Lefebvre de Grand-Mère. Elle obtient une inscription gratuite pour le prochain symposium.

Pour le symposium il y a un surplus d'environ 195\$ qui servira à l'organisation 2019.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Les travaux à la Bibliothèque municipale vont bon train. Une rencontre est prévue jeudi avec le Comité ainsi qu'une visite du futur local.

STATISTIQUES AOUT 2018 :

27 prêts numériques, 431 documents prêtés et 320 abonnés actifs.

Le 21 septembre il y aura une animation à la Bibliothèque pour les 4 à 8 ans. Ce projet est possible grâce à la MRC DE MASKINONGÉ.

COUPS DE CŒUR DES MAIRES :

Merci à M. Robert Gauthier, Maire de partager son coup de cœur littéraire. Nous courons ainsi la chance de gagner 500\$.

POLITIQUE CULTURELLE :

Si tout va bien, il devrait y avoir une présentation en octobre ou novembre.

GARAGE DE LA CULTURE ET TOURISME :

Le compte rendu se fera en octobre et novembre.

Madame Francine Buisson, conseillère

1. **Statistique site Web** : Le nombre de visites ainsi que le nombre de pages consultées sont en augmentation comparativement à l'an dernier pour la même période : août 2018 : 21 074 visites et 73 994 pages consultées.
2. **Activité d'accueil des nouveaux propriétaires résidents le 30 août au Garage de la culture** : Activité reconduite l'an prochain en apportant certains ajustements. Sur les 58 invitations, 14 ont participé à l'activité.
3. **Rappel des activités automnales** : Dernière semaine pour s'inscrire à la majorité des cours offerts à l'automne. Certains cours débutent cette semaine.
4. **Programme PIED** : Demande + forte que l'offre. Nouveau cours aura lieu à St-Élie à la session hiver 2019, du 16 janvier au 13 avril inclus, mercredi et vendredi à 9 h. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant. Coordonnées fournies dans l'infolettre de septembre.
5. **Transport collectif nouveau service Express pour les étudiants du Cégep de Trois-Rivières** : 7 étudiants proviennent de St-Élie. Inviter à visiter le détail de l'offre sur le site Web à l'onglet « Services aux citoyens », page « services locaux ».
6. **Camp de jour 2018** : Le rapport est en préparation. Il sera disponible à la fin septembre.

Monsieur François Beaudry, conseiller

Quelques rencontres durant le mois pour les travaux publics et pour le Comité des Ressources Humaines.

Monsieur Jacques Defoy, conseiller

Vidéotron a demandé un permis à la Municipalité pour la construction de la tour cellulaire. Les travaux seront effectués entre le 15 octobre et 31 décembre 2018.

Monsieur Robert Gauthier, maire

NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Suite à l'appel de candidatures pour le poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier ou Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, votre Conseil municipal a reçu 19 curriculum vitae. À l'issue du processus de sélection qui a été mis en place pour combler ce poste de façon permanente, M. **Benoit Gauthier** a démontré qu'il possède toutes les qualifications pour occuper ces fonctions importantes.

Historien de formation, celui-ci possède de nombreuses années d'expérience en gestion. Il a notamment été Directeur général de la Corporation des fêtes du 375^e de la ville de Sorel-Tracy, Directeur des arts et de la culture à la ville de Trois-Rivières, Directeur général du Musée québécois de culture populaire, Directeur des expositions à la Cité de l'énergie et président du CA de Tourisme Mauricie. M. Gauthier entrera en fonction le 17 septembre et Mme **Carolle Perron** qui a assumé l'intérim de ce poste depuis le 8 mai dernier, participera au cours des prochaines semaines au transfert adéquat des dossiers.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Des remerciements ont été adressés aux personnes bénévoles et aux équipes qui se sont impliquées dans différentes activités au cours de l'été, notamment l'équipe de la Petite Fête, sous la coordination de **Christina Béland**; la gang du Marché public, avec **Francois Beaudry**; le Comité famille-aînés pour l'accueil des nouveaux arrivants avec **Francine Buisson**, qui a aussi supervisé la publication de l'Infolettre municipale même en été; **Charline Plante** pour le symposium de peinture; toute l'équipe du tourisme, nos employés réguliers, les étudiant(e)s, les conducteur de tracteur sous la direction de **Martine Painchaud**; nos employés de voirie, notamment pour l'entretien impeccable du sentier botanique et de nos fleurs dans le village; finalement à **Lucie Hamelin** et **Francois Beaudry**, membre du Comité des ressources humaines, qui a siégé pour le recrutement du Directeur général.

Une autre motion de félicitations et de remerciements a été adressée par le Conseil municipal à **Mme Carolle Perron** qui a assuré avec brio l'intérim du poste de Directrice générale et secrétaire trésorière au cours des 4 derniers mois.

PROJET PARC NATURE ET CULTURE

Le projet d'aménagement du PARC NATURE ET CULTURE sur la propriété achetée par la Municipalité de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie a franchi un autre pas. Au cours des dernières semaines, nous avons eu la confirmation des subventions de 300 000.\$ du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire et de 245 200.\$ du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) du Ministère du tourisme du Québec. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en attente de la réponse de Tourisme Mauricie en vertu de l'Entente de partenariat régionale en tourisme (EPRT).

Ce projet s'inscrit dans la continuité et la complémentarité de ce qui existe déjà, dont le Garage de la culture, le Sentier botanique, le Calvaire, avec sa chapelle extérieure, l'Église, la Boutique des pèlerins et de ce qui pourrait se développer plus tard: plein d'autres projets issus de l'imaginaire Caxtonien. Ce n'est donc ni le début, ni la fin de quelque chose, mais un pas dans la direction d'un village de plus en plus orienté vers le développement humain, social et économique basé sur les arts et la culture.

L'élément « culturel » étant au centre de ce projet, il est incontournable que les artistes et artisans de Saint-Élie-de-Caxton seront impliqués. Nous avons la chance d'avoir des gens plein de talents chez nous et ce dans plusieurs domaines. Ce projet sera l'occasion de travailler ensemble et de mettre en valeur cette richesse collective dont nous pouvons être fiers.

Soyez assurés que votre Conseil municipal est très soucieux de faire de ce projet non pas un « boulet » pour les payeurs de taxes que nous sommes, mais plutôt une façon d'améliorer notre qualité de vie, tout en assurant la pérennité de notre industrie touristique pour plusieurs années à venir.

ACTIVITÉS À VENIR

Parmi les activités à venir mentionnons **Hangarts** qui vous permettra de visiter les 22 et 23 septembre de 10h00 à 16h00, et cela tout à fait gratuitement, une vingtaine de boutiques d'artistes et d'artisan(e)s de la MRC de Maskinongé, dont quatre à Saint-Élie-de-Caxton: Atelier, galerie, boutique souvenir Micheline Dupont; Judith Picard, joaillerie-mosaïque; Roxane Campeau, mosaïque et Ateliers Némésis Inc., fabrication de costumes et d'armes pour les jeux de rôles grandeur nature.

De plus, « **Saint-Élie-de-Crampons** », organisé par Késy Gélinas nous reviendra pour une 2^e édition qui se déroulera le samedi 29 septembre prochain. Les profits iront encore cette année à l'aménagement du skatepark de Saint-Élie-de-Caxton. Un très bel exemple d'engagement, de persévérance et de dépassement pour notre jeunesse caxtonienne, dont nous pouvons être fiers.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

LISTE DES COMPTES À PAYER

ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	170.39 \$
AUDIO CINE FILMS INC.	454.15 \$
BEAUDRY FRANÇOIS	33.00 \$
BELANGER SAUVE AVOCATS	250.93 \$
BIERES DE LA NOUVELLE-France INC.	153.00 \$
BOTELHO JUAN	50.00 \$
BRASSERIE DEPARAILLEE	341.06 \$
CENTRE BIODIVERSITE DU QUÉBEC	198.00 \$
CENTRE D'ENTRETIEN ET REPARATION DU CAMION	127.82 \$
CHARTIER YVAN	50.00 \$
CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ÉLIE	70.00 \$
CMP MAYER INC.	370.51 \$
COGECO MÉDIA INC.	5 013.00 \$
CONSULTANT S.B.	1 552.16 \$
CONSULTANTS S.M. INC.	7 962.02 \$
CORPORATION DE TRANSPORT	1 015.50 \$
DE CHARETTE LEON	170.00 \$
DISTRIBUTEUR D.P.	275.00 \$
DOMAINE SCOUT ST-LOUIS-DE-FRANCE	31.62 \$
EMCO CORPORATION	1 017.32 \$
ENERGIES SONIC RN S.E.C.	2 287.18 \$
ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	181.66 \$
ENTREPRISES MARIO LAROCHELLE INC.	410.38 \$
ENTREPRISES RENE NEWBERRY	43 859.53 \$
ENVIRONEX	293.65 \$
EQUIPEMENTS STINSON (QUÉBEC) INC.	125.51 \$
ETIENNE GAUTHIER	87.14 \$
EXCAVATION CR	6 323.63 \$
EXCAVATIONS R.M.G. INC.	5 818.17 \$
FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	1 898.10 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	148.00 \$
FOURNITURE DE BUREAU DENIS	648.64 \$
GARAGE CLAUDE AUGER	6.03 \$
GARAGE DESFONDS INC.	2 271.42 \$
GEOGRAPHIK IMPRESSION	879.56 \$
GEROME SANDRA	74.93 \$
GROUPE CLR	326.64 \$
GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	26.93 \$
HEBERT-MOREAU ANNE-CLAUDE	111.10 \$
HOULE SEBASTIEN	55.00 \$

JEUX GONFLABLES MONT-BLANC	402.41 \$
JULIE PLANTE	30.00 \$
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	431.13 \$
LABORATOIRES CHOISY LTEE	405.84 \$
LISANDRE ST-CYR LAMOTHE	400.00 \$
LOCATION CDA INC.	185.77 \$
LONGPRE NORMAND	30.00 \$
LUMEN	176.49 \$
MARC BELLERIVE	172.46 \$
MARCHÉ RENÉ SAMSON	1 637.62 \$
MASKICOM	47.41 \$
MASKIMO CONSTRUCTION	55 493.26 \$
MATÉRIAUX LAVERGNE	234.13 \$
MATHILDE DUVAL LAPLANTE	350.00 \$
MAXI METAL INC.	7 336.25 \$
MRC DE MASKINONGÉ	11 593.44 \$
MUISE PATRICK	42 345.31 \$
MUNICIPALITÉ DE CHARRETTE	1 187.62 \$
NEKSYS AUTOMATION ET CONTRÔLE DE PROCÉDES	726.87 \$
NOVEXCO INC.	61.59 \$
ORGANISME DES BASSINS VERSANTS	5 748.75 \$
PAINCHAUD MARTINE	67.76 \$
PELLETIER DONALD	50.00 \$
POMPES À EAU LAUNIER ET FILS INC.	434.15 \$
POMPLO	756.31 \$
POSTES CANADA	131.53 \$
R.J. LEVESQUE ET FILS LTEE	10 727.17 \$
RIVARD GUY	1 263.58 \$
SAMSON MARIO	15.10 \$
SBM DIJITEC INC.	2 490.60 \$
SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	150.05 \$
SOMAVRAC (C.C.) INC.	10 516.35 \$
STATION TOURISTIQUE FLORIBELL	54.02 \$
SUPER AQUA CLUB	480.00 \$
TEST EAU SOL MJP INC.	804.83 \$
TOURISME MAURICIE	465.65 \$
VITRERIE GRAND-MÈRE	147.17 \$
TOTAL	242 689.30 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS D'AVANCE

REVENU CANADA	298.41 \$
REVENU CANADA	7 543.69 \$
HYDRO-QUÉBEC	17 511.55 \$

L'UNION VIE	975.45 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 800.60 \$
HYDRO-QUÉBEC	582.92 \$
HYDRO-QUÉBEC	144.85 \$
HYDRO-QUÉBEC	607.62 \$
HYDRO-QUÉBEC	193.34 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 078.52 \$
HYDRO-QUÉBEC	364.45 \$
HYDRO-QUÉBEC	298.80 \$
HYDRO-QUÉBEC	259.14 \$
SOGETEL	881.32 \$
HYDRO-QUÉBEC	327.05 \$
BELL MOBILITÉ INC.	103.69 \$
FONDS PENSION ALIMENTAIRE	625.00 \$
RETRAITE QUÉBEC	204.25 \$
TOTAL :	33 800.65 \$
SALAIRES NETS :	57 924.93 \$
GRAND TOTAL :	334 414.88\$

RÉSOLUTION 2018-09-246

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER les déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 242 689.30\$, les comptes déjà payés au montant de 33 800.65\$ et, les salaires nets du mois de juillet 2018 au montant de 57 924.93\$, totalisant la somme de 334 414.88\$.

Adoptée

7. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :

7.1 ADOPTION RÈGLEMENT 2018-011 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 367 345.13\$ ET UN EMPRUNT DE 367 345.13\$; POUR LE RESURFAÇAGE DU CHEMIN DES LOISIRS ET LA RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006 :

RÉSOLUTION 2018-09-247

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ADOPTER le règlement 2018-011 décrétant une dépense de 367 345.13\$ et un emprunt de 367 345.13\$ pour le resurfaçage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006 tel que rédigé et soumis ci-dessous :

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

CONSIDÉRANT QUE : l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 6 août 2018 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE : les travaux de resurfaçage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du Ponceau F-7006 sont devenus nécessaires pour la **qualité de vie des citoyens de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton**;

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire se prévaloir de l'article 1061 du Code municipal du Québec, pour l'approbation dudit règlement;

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité est en attente de recevoir une subvention à la hauteur de 75% du coût des travaux du PIRRL après approbation de l'estimé des travaux;

Il est proposé par monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE : la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ordonne et statue par le conseil ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à faire des travaux de resurfaçage du Chemin des Loisirs et de reconstruction du ponceau F-7006 selon la soumission la plus basse reçue d'EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. datée du 22 juin 2018, tel qu'il appert de l'estimation préparée par Carolle Perron, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A » et « B ».

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 367 345.13 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 367 345.13\$\$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépense en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versé pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement, notamment une partie de la subvention que la municipalité pourrait recevoir du PIIRL, le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention (Annexe D).

ARTICLE 7

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ANNEXE « A »

Règlement 2018-011

SOMMAIRE DES TRAVAUX PAR : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

FORMULE DE SOUMISSION

SECTION C

BORDEREAU DE SOUMISSION

Art.	Description	Quantité approx.	Unité	Prix unitaire	Montant calculé
1.0 Travaux de voirie tronçon #45					
1.1	Planage du revêtement existant aux limites des travaux pour raccordement avec l'existant	90	m ²	41,10 \$	3 699,00 \$
1.2	Liant d'accrochage, taux de 0,25 l/m ² (entre enrobé existant et EC-10)	17200	m ²	0,30 \$	5 160,00 \$
1.3	Liant d'accrochage, taux de 0,20 l/m ² (entre enrobé neuf et ESG-10)	17200	m ²	0,30 \$	5 160,00 \$
1.4	Couche de correction en enrobé bitumineux, EC-10 20 mm d'épais.	17200	m ²	4,60 \$	79 120,00 \$
1.5	Couche de roulement en enrobé bitumineux, ESG-10 40 mm d'épais.	17200	m ²	8,40 \$	144 480,00 \$
1.6	Supplément pour le raccordement des entrées privées réalisées dans une opération distincte avec enrobé bitumineux ESG-10, 50 mm d'épais	70	m ²	42,70 \$	2 989,00 \$
1.7	Matériau granulaire MG 20 pour accotements et réfection des entrées privées incluant compaction	700	tonnes	17,00 \$	11 900,00 \$
1.8	Marquage de la chaussée moyenne durée, ligne jaune et 2 lignes blanches pour piste cyclable	1800	m	6,50 \$	11 700,00 \$
Sous-total travaux de voirie tronçon #45					264 658,00 \$

Initiales

ANNEXE « A »

Règlement 2018-011

SOMMAIRE DES TRAVAUX PAR : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

FORMULE DE SOUMISSION

SECTION C

Art.	Description	Quantité approx.	Unité	Prix unitaire	Montant calculé
2.0 Remplacement ponceau F7006					
2.1	Enlèvement du pavage existant	200	m ²	7,80 \$	1 580,00 \$
2.2	Ponceau en PEHD de 750 mm de diamètre incluant l'enlèvement du ponceau existant, les extrémités biseautées, les murs parafouilles et les transitions	15	m	664,30 \$	9 964,50 \$
2.3	Membrane Géoroute type II (Optionnel)	200	m ²	2,20 \$	440,00 \$
2.4	Matériau granulaire MG 112 pour sous fondation	160	tonnes	11,80 \$	2 124,00 \$
2.5	Matériau granulaire MG 20 pour fondation supérieure	200	tonnes	16,00 \$	3 200,00 \$
2.6	Préparation de la surface granulaire avant pavage incluant les entrées privées réalisées dans la même opération	200	m ²	9,40 \$	1 880,00 \$
2.7	Enrobé bitumineux ESG-14, 70 mm d'épais.	200	m ²	25,10 \$	5 020,00 \$
2.8	Empierrement calibre 200-300, 500 mm épais.	100	m ²	41,20 \$	4 120,00 \$
2.9	Ensemencement hydraulique H1 avec terre végétale 100 mm	50	m ²	20,80 \$	1 040,00 \$
2.10	Gestion de l'eau et batardeau	1	forfait	4 421,60 \$	4 421,60 \$
Sous-total remplacement ponceau F7006					33 770,10 \$
3.0 Organisation de chantier					
3.1	Gestion de la circulation et signalisation des travaux	1	forfait	19 040,40 \$	19 040,40 \$
3.2	Remise en état des lieux	1	forfait	1 831,50 \$	1 831,50 \$
Sous-total Organisation de chantier					20 871,90 \$
Sous-total					319 500,00 \$
TPS (5,0%)					15 975,00 \$
TVQ (9,975%)					31 870,13 \$
Total de la soumission (à reporter à la page C-1)					367 345,13 \$



Initiales

ANNEXE « A »

Règlement 2018-011

SOMMAIRE DES TRAVAUX PAR : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

CONTRAT NO : 7036082-18-613

1. La Intact compagnie d'assurance dont le bureau principal dans la
(nom de la compagnie d'assurances)
province de Québec est situé au 2450, rue Grouard, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3B3, ici représentée
(adresse)
madame/monsieur Jonathan Gauthier, ing. mandataire, dûment autorisé, ci-après appelée la " CAUTION "
(nom, profession et titre)
après avoir pris connaissance de la soumission devant être présentée ci-après appelée le
" PROPRIÉTAIRE " Municipalité de Saint-Élie-de-Carleton le 22 juin 2018 par Eurovia Québec
(PROPRIÉTAIRE) (date) construction Inc., ici
(nom du soumissionnaire)
représenté par madame/monsieur Philippe Tremblay, ingénieur, Directeur Agence Mauricie, dûment autorisé, ci-après appelé
(nom, profession et titre)
L'«ENTREPRENEUR», pour resurfacement chemin des Loisirs et reconstruction panneau F7006, Municipalité de Saint-Élie-de-Carleton
Projet no. 2017-104
(description des travaux et endroit)

se porte caution de l'Entrepreneur, envers le PROPRIÉTAIRE aux conditions ci-dessous.

La CAUTION, au cas où le soumissionnaire retire sa soumission après la date de fermeture des soumissions ou refuse d'accepter l'avis d'adjudication du contrat ou au cas de son défaut de fournir au PROPRIÉTAIRE les cautionnements, assurances et autres documents requis dans les quinze (15) jours de la demande écrite au PROPRIÉTAIRE à ce sujet, s'oblige à payer au PROPRIÉTAIRE une somme d'argent représentant la différence entre le montant de la soumission dudit soumissionnaire et celui de la soumission subséquemment acceptée par le PROPRIÉTAIRE, sa responsabilité étant limitée à

dix pour cent dollars (10% \$)
(montant en lettres)

2. L'ENTREPRENEUR dont la soumission a été acceptée doit en être avisé dans quatre-vingt-dix (90) jours
durée de la validité
qui suivent la date de fermeture des soumissions, autrement la présente
de la soumission
obligation est nulle et de nul effet.
3. Toute procédure judiciaire résultant du présent cautionnement doit être intentée dans les douze (12) mois de la date des présentes dans le district judiciaire de Saint-Maurice.
4. La CAUTION renonce au bénéfice de discussion.
5. L'ENTREPRENEUR intervient aux présentes pour y consentir et à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle et de nul effet.

EN FOI DE QUOI, la CAUTION et L'ENTREPRENEUR, par leurs représentants dûment autorisés, ont signé les présentes à Shawinigan le 22 jour de juin 2018.

Katrina Janceau
(témoin)
Katrina Janceau
(témoin)

Philippe Tremblay
(L'ENTREPRENEUR) Philippe Tremblay, ing.
Jonathan Gauthier
(La CAUTION) Jonathan Gauthier, ing.

ANNEXE « A »

Règlement 2018-011

SOMMAIRE DES TRAVAUX PAR : EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.

FORMULE DE SOUMISSION

SECTION C

DÉNOMINATION SOCIALE DU SOUMISSIONNAIRE

Eurovia Québec Construction inc.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

1550, rue Ampère, bureau 200

Boucherville (Québec) J4B 7L4

ADRESSE POUR FINS DE CORRESPONDANCE

3200, boul. Hubert-Biermans

Shawinigan (Québec) G9N 6A4

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (819) 539-2271

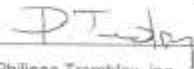
COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES : jonathan.gauthier@euroviagc.ca

TÉLÉCOPIEUR : (819) 539-7611
(Numéro)

AUTRE :
(Genre et numéro)

PAR :

SIGNATURE :



NOM (lettres moulées) : Philippe Tremblay, ing.

FONCTION : Directeur agence Mauricie

TÉMOIN DE LA SIGNATURE :

SIGNATURE :



NOM (lettres moulées) : Mélanie Francoeur

FONCTION : Adjointe administrative

DATE : Vendredi, le 22 juin 2018



Initiales

ANNEXE « B »

Règlement 2018-011

BUDGET MUNICIPALITÉ :

Soumission avant taxes	319 500.00\$
SOUS-TOTAL SOUMISSION	319 500.00\$
TPS (5%)	15 975.00\$
TVQ (9.975%)	31 870.13\$
SOUS-TOTAL	367 345.13\$
Remboursement TPS (5%)	(15 975.00\$)
Remboursement TVQ (9.975%) 50%	(15 935.06\$)
IMPRÉVUS ET CONTINGENCE	31 091.06\$
GRAND TOTAL	367 345.13\$

ANNEXE « C »

Résolution 2018-07-202

Adjudication du contrat de resurfaçage Chemin des Loisirs et de la reconstruction du Ponceau F-7006



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819221-2839 - Télécopieur : 819221-4039
Courriel : info@st-élie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-élie-de-caxton.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 juillet 2018 à 20H00 au Centre communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, sous la présidence de monsieur Robert Gauthier, maire.

PRÉSENCES : Mesdames Christina Béland et Francine Buisson et messieurs François Beaudry et Jacques Dohy.
SONT ABSENTES : Mesdames Lucie Hamelin et Charline Plante

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Carole Perron, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ADJUDICATION CONTRAT RESURFAÇAGE CHEMIN DES LOISIRS ET RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006

RÉSOLUTION 2018-07-202

CONSIDÉRANT la publication du document d'appel d'offres sur le site SEAD le 07-06-2018 pour le resurfaçage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 22 juin 2018 et l'analyse desdites soumissions par l'ingénieur de la MRC DE MASKINONGÉ M. Adil Lafreché;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu cinq (5) soumissions:

CONSTRUCTION & PAVAGE PORTHEUF INC. 235 Rue Ducaud SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES, QC D0A 4B0	361 700,18\$ TAXES INCLUSES
SENTRA INC. – Région Mauricie/Centre de Québec 811 Rue Malouin NOTRE-DAME-DU-ROCHER-EST, J0E 1A0	289 985,48\$ TAXES INCLUSES
AKOSMO CONSTRUCTION INC. 2508 Léves-Trépanier TROIS-RIVIÈRES, QC G0A 5P1	337 031,87\$ TAXES INCLUSES
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. 2000 Rue Hubert Biermann SHAWINIGAN, QC G0N 0A9	307 345,13\$ TAXES INCLUSES
ALEX BERGERON ET FILS LEE 68 Rue Bergeron MASKINONGÉ, QC J0K 1A0	483 416,23\$ TAXES INCLUSES

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Francine Buisson
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCTROYER le contrat de resurfaçage du Chemin des Loisirs et de reconstruction du ponceau F-7006 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC., 3200 Boulevard Hubert-Biermann, Shawinigan au montant de 307 345,13\$ taxes incluses, conditionnel à l'attribution de la subvention du PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL).

Adoptée

Copie certifiée conforme
ce 23 juillet 2018

Carole Perron,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ANNEXE « C »

Résolution 2018-07-204

Adjudication du contrat de contrôle qualitatif du resurfacement Chemin des Loisirs et reconstruction du Ponceau F-7006



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2H0
Téléphone : 819221-2639 - Télécopieur : 819221-4039
Courriel : info@st-elle-de-caxton.qc - Site Web : www.st-elle-de-caxton.qc

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 juillet 2018 à 20h00 au Centre communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, sous la présidence de monsieur Robert Gauthier, maire.

PRÉSENCES : Mesdames Christina Béland, Françoise Buisson et messieurs François Beaudry et Jacques Deloy.
ABSENCES : Mesdames Lucie Hamelin et Charline Plante

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Carole Perron, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ADJUDICATION CONTRAT
CONTRÔLE QUALITATIF
RESURFACÉAGE CHEMIN DES LOISIRS ET RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006

RÉSOLUTION 2018-07-204

CONSIDÉRANT que l'ingénieur de la MRC DE MASKINONGÉ a procédé à des appels d'offres pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le resurfacement du Chemin Des Loisirs et la reconstruction du ponceau F7006;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 29 juin 2018 et l'analyse desdites soumissions par l'ingénieur de la MRC DE MASKINONGÉ M. Adil Lahrichi;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur de la MRC DE MASKINONGÉ, M. Adil Lahrichi;

GHD TROIS-RIVIÈRES 2385 Rue Charbonneau TROIS-RIVIÈRES, QC G9A 5G9	1 962,00 TAXES INCLUSES
INC. CARLINI GEM QUÉBEC INC. 2442 Blvd Des Rivières TROIS-RIVIÈRES, QC G9C 3X7	1 996,25 TAXES INCLUSES
ENGLOB CORPORATION	1 902,48 TAXES INCLUSES

Sur proposition de Monsieur François Beaudry appuyé par Monsieur Jacques Deloy
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCCTROYER le contrat de contrôle qualitatif de resurfacement du Chemin des Loisirs et de reconstruction du ponceau F-7006 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme GHD, 2385 rue Charbonneau, Trois-Rivières pour un montant de 7 962,02\$ taxes incluses, conditionnel à l'obtention de la subvention du PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL)

Adoptée

Copie certifiée conforme
ce 23 juillet 2018

Carole Perron,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ANNEXE « C »

Résolution 2018-07-203

Demande d'aide Financière à la Voirie locale VOlet –Redressement des infrastructures routières pour le resurfage du Chemin des Loisirs et la reconstruction du ponceau F-7006



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2H9
Téléphone : 819221-2839 - Télécopieur : 819221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.qc.ca Site Web : www.st-elie-de-caxton.qc.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 juillet 2018 à 20h00 au Centre communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, sous la présidence de monsieur Robert Gauthier, maire.

PRÉSENCES : Mesdames Christine Béland et Francine Bisson et messieurs François Beaudry et Jacques Delyo
SONT ABSENTES : Mesdames Lucie Hamelin et Charline Panta

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Carole Pemon, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA VOIRIE LOCALE
VOLET – REDRESSÉMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

RESURFAÇAGE CHEMIN DES LOISIRS ET RECONSTRUCTION DU PONCEAU F-7006

RÉSOLUTION 2018-07-203

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RRL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC DE MASKINONGÉ a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RRL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Christine Béland
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE LE conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

Copie certifiée conforme
ce 5 juillet 2018

Carole Pemon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ANNEXE « D »

En attente de la confirmation de la subvention du PIIRL

Carolle Perron

De: Carolle Perron <direction.st-elie@sogetel.net>
Envoyé: 5 juillet 2018 08:12
À: 'Lesueur, François'
Objet: Dossier: RIRL-2016-273-A
Pièces jointes: ADJUDICATION CONTRAT CONTRÔLE QUALITATIF CHEMIN DES LOISIRS.pdf;
ADJUDICATION CONTRAT RESURFACAGE CHEMIN DES LOISIRS + PONCEAU.pdf;
Bordereau de soumission (plus-bas soumissionnaire).pdf; RÉOLUTION DEMANDE
D'AIDE FINANCIERE.pdf

Bonjour M. Lesueur,

Ci-joint le dossier RIRL 2016-273-A pour le resurfaçage du Chemin des Loisirs et de la reconstruction du ponceau F-7006

Je suis à votre disposition pour information supplémentaire au dossier car nous souhaitons faire le travail dès votre approbation.

MERCI ET BONNE JOURNÉE !

Carolle Perron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton, Qc G0X 2N0
Tél : 819 221-2839 poste 2950
Télécopie : 819 221-4039

Carolle Perron

De: Lesueur, François <Francois.Lesueur@transports.gouv.qc.ca>
À: Carolle Perron
Envoyé: 5 juillet 2018 12:09
Objet: Lu : Dossier: RIRL-2016-273-A

Votre message

À : Lesueur, François
Sujet : Dossier: RIRL-2016-273-A
Envoyé : jeudi 5 juillet 2018 12:12:07 (UTC+00:00) Monrovia, Reykjavik
a été lu le jeudi 5 juillet 2018 16:08:08 (UTC+00:00) Monrovia, Reykjavik

7.2 MRC DE MASKINONGÉ : RÉOLUTION POUR LA MISE EN COMMUN D'UN PROJET COLLECTIF EN LOISIR MUNICIPAL :

RÉSOLUTION 2018-09-248

CONSIDÉRANT que depuis quelques années, des municipalités de la MRC de Maskinongé émettent le souhait de mettre en place un projet collectif en loisir municipal;

CONSIDÉRANT qu'en mai dernier, lors de la rencontre sur la Politique Famille-Aînés, cette idée a de nouveau été soulevée;

CONSIDÉRANT que dans les travaux menés par le Comité de pilotage dans le cadre de référence favorisant la qualité de vie des communautés, la question du soutien aux municipalités de petite taille a été mise sur la table;

CONSIDÉRANT que les travaux sur les bonnes pratiques en saines habitudes de vie menées par l'INSQ (Institut national de santé publique du Québec) ont aussi noté cet aspect, soit le soutien aux municipalités de petite taille;

CONSIDÉRANT que l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie a accepté d'agir comme partenaire dans le cadre de ce projet;

CONSIDÉRANT que des municipalités de la MRC de Maskinongé ont décidé de développer un projet visant la mise en commun de services ou d'activités en milieu municipal/volet loisir et ont demandé à la MRC de Maskinongé d'agir comme « organisme responsable »;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **QUE** la Municipalité de St-Élie-de-Caxton adhère au projet collectif en loisir municipal et demande à la MRC de Maskinongé de déposer une demande dans le cadre de l'appel de projets pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal et autorise le Maire à signer tout document en lien avec la demande;
- **QUE** les coûts, tels que présentés pour le projet, soient assumés par les municipalités participantes;
- **QUE** la MRC de Maskinongé héberge la ressource humaine dédiée à la réalisation du projet.

Adoptée

7.3 M. CLAUDE OUELLETTE : SOIRÉE PRÉ ÉLECTORALE « ÉLECTION PROVINCIALE QUÉBEC » :

RÉSOLUTION 2018-09-249

CONSIDÉRANT l'intérêt de la population pour une soirée pré-électorale;

CONSIDÉRANT la demande écrite de M. Claude Ouellette pour la collaboration de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Francine Buisson
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER la proposition de M. Claude Ouellette pour la collaboration de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour une soirée pré-électorale qui pourrait être tenue le 17 septembre 2018 au Centre Communautaire.

La Municipalité s'engage à fournir gratuitement la grande salle du Centre Communautaire, l'équipement du système de son, le personnel requis pour la préparation de la salle si possible et la transmission de l'invitation à cet événement par la poste à tous les citoyens et citoyennes de la municipalité.

Adoptée

**7.4 DOMAINE OUELLET : ACHAT D'UNE PARTIE SUPPLÉMENTAIRE DU TERRAIN (4.30 X 54.44)
POUR L'INSTALLATION D'UNE STATION DE POMPAGE – RÉSOLUTION MODIFIANT LA
RÉSOLUTION 2018-06-169 :**

ATTENDU QUE l'étude hydrogéologique déposée par la firme LNA démontre que la quantité et la qualité de l'eau puisée sur le lot 5 755 250 respectent les critères prévus à l'établissement d'une station d'eau potable;

ATTENDU QUE l'entente prise entre monsieur Léopold Ouellet et la municipalité le 10 novembre dernier pour l'acquisition du terrain, en cas de résultat positif;

ATTENDU QUE pour poursuivre les démarches pour l'approvisionnement en eau potable, la municipalité doit devenir propriétaire du terrain;

RÉSOLUTION 2018-09-250

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par monsieur Jacques Defoy
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'achat d'un terrain portant le numéro de lot 5 755 251, ainsi qu'une partie des lots numéros 5 755 250 et 5 755 252 terrains appartenant à monsieur Léopold Ouellet, situés sur la rue Marie-Josée et dont la grandeur est représentée par l'aire de protection immédiate dans l'étude hydrogéologique, soit un rayon de protection de 30mètres minimum tout autour du puits foré. Le tout afin d'aménager une station de pompage pour l'eau potable au prix indiqué dans une lettre d'entente à signer entre les deux parties.

Adoptée

**7.5 MINISTÈRE DE TRANSPORTS : ACQUISITION DU TERRAIN DU MINISTÈRE LOT 3 983 076 –
MODIFICATION DES RÉSOLUTIONS 2013-04-80 ET 2018-03-53 CONCERNANT LES
SIGNATAIRES :**

ATTENDU QUE la résolution concernant l'acquisition du terrain du Ministère des Transports pour le lot 3 983 076 a été adoptée le 8 avril 2013;

ATTENDU QUE lors de l'adoption de cette résolution la personne signataire était monsieur André Garant, maire.

RÉSOLUTION 2018-09-251

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton tous les documents relatifs à l'acquisition de ce terrain.

Adoptée

7.6 FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR POUR LES ÉLUS ET LE PERSONNEL CADRE :

RÉSOLUTION 2018-09-252

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par Madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton adopte le guide des frais de déplacement, de repas et d'hébergement pour les élus municipaux et le personnel cadre tel que proposé et soumis aux membres du Conseil.

Adoptée

7.7 PROJET NATURE ET CULTURE : DÉMARRAGE DU PROJET CONDITIONNEL À CE QUE LA STRUCTURE FINANCIÈRE SE RÉALISE :

RÉSOLUTION 2018-09-253

CONSIDÉRANT les objectifs poursuivis par le « Projet du Parc nature et Culture, à savoir la préservation de cet espace dans une perspective de développement durable, la promotion de saines habitudes de vie, la mise en valeur de notre patrimoine bâti et immatériel, la participation à l'éveil de nos enfants aux richesses du milieu forestier et le développement de notre offre touristique;

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention au montant de 245 200\$ concernant le projet « Parc nature et culture » dans le Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT);

CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention au montant de 300 000\$ concernant le projet « Parc nature et culture » dans le Fonds d'aide pour le rayonnement des régions (FARR);

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy appuyé par madame Francine Buisson
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité assure une aide financière au montant de 35 000\$ pour l'année 2018, afin de procéder à l'embauche d'une firme de consultant;

QUE cette firme de consultant élabore un concept d'aménagement pour une partie du territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton comprise entre le Chemin des Loisirs et la Rivière Yamachiche incluant le terrain acquis de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, ainsi que ceux appartenant à la Fabrique;

QUE ce concept intègre les différents aménagements proposés dans le « Projet Parc Nature et Culture »;

QUE ce concept d'aménagement fasse l'objet d'une consultation de la population au fur et à mesure de sa réalisation;

QUE le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, le Protocole d'entente entre le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, le Ministère du Tourisme, Tourisme Mauricie et tout autre intervenant financier au dossier.

Adoptée

7.8 NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER :

RÉSOLUTION 2018-09-254

ATTENDU QU'afin de se conformer à l'article 210 du Code municipal du Québec, il y a lieu de nommer un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU le mandat de recrutement attribué à cet effet en vertu de la résolution 2018-06-175;

ATTENDU les recommandations émanant du Comité des Ressources Humaines chargé du processus de recrutement;

ATTENDU QUE Monsieur Benoit Gauthier dispose de l'intérêt et de toutes les qualifications nécessaires aux fonctions recherchées, et satisfait aux exigences de la municipalité au terme du processus;

Sur proposition de monsieur François Beaudry appuyé par madame Lucie Hamelin
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de M. Benoit Gauthier à titre de Directeur général et secrétaire-trésorier entrant en fonction le ou vers le 17 septembre 2018 selon les conditions et recommandations du Comité des Ressources Humaines de la Municipalité.

Le Maire est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail de M. Benoit Gauthier selon les conditions et recommandations du Comité des Ressources Humaines.

Adoptée

8. RÉSOLUTION TRAVAUX PUBLICS /INCENDIE :

8.1 R.J. LÉVESQUE : AUTORISATION DÉSINFECTION D'UN PUIITS 2 900.\$ TAXES EN SUS :

RÉSOLUTION 2018-09-255

Sur proposition de monsieur François Beaudry, appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER la firme R.J. LÉVESQUE & FILS, 8530, Boul. Parent, Trois-Rivières à procéder à la désinfection du puits municipal tel que proposé dans la soumission datée du 17-07-2018 et portant le # S-1807-02, pour un montant de 2 900\$ taxes en sus.

Adoptée

8.2 ADJUDICATION CONTRAT SEL DE DÉGLAÇAGE : 2 SOUMISSIONS (SOMAVRAC 25 862.62\$ TAXES INCLUSES) (SEL WARWICK EST 23 715.\$ TAXES INCLUSES);

RÉSOLUTION 2018-09-256

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adressé des soumissions sur invitation à trois entreprises pour le sel de déglçage pour l'hiver 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 16 août 2018 à 11 h et l'analyse desdites soumissions par la directrice générale et le contremaître exécutant de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions;

SOMAVRAC 525 Rue Godin TROIS-RIVIÈRES, QC G8Z 3H3	25 862.62\$ TAXES INCLUSES
SEL WARWICK INC. 807 BOUL. PIERRE-ROUX EST VICTORIAVILLE, QC G6T 1T7	23 715.00\$ TAXES INCLUSES

Sur proposition de monsieur François Beaudry, appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCTROYER le contrat de DE SEL DE DÉGLAÇAGE pour la saison 2018-2019 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie SEL WARWICK INC, 807 Boul. Pierre-Roux Est, Victoriaville, au montant de 23 715.00\$ taxes incluses.

Adoptée

8.3 ADJUDICATION CONTRAT SABLE ABRASIF : 2 SOUMISSIONS (BELLERIVE & FILS 5 992.35\$ TAXES INCLUSES) (MASKIMO CONSTRUCTION 5 978.70\$ TAXES INCLUSES) :

RÉSOLUTION 2018-09-257

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adressé des soumissions sur invitation à quatre entreprises pour le sable pour l'hiver 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 16 août 2018 à 11 h et l'analyse desdites soumissions par la directrice générale et le contremaître exécutant de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions;

J. BELLERIVE ET FILS 311 CHEMIN DU LAC BELL SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON, QC GOX 2N0	5 992.35\$ TAXES INCLUSES
MASKIMO CONSTRUCTION 25 00 RUE LÉON-TRÉPANIÉRIER TROIS-RIVIÈRES, QC G9A 5E1	5 978.70\$ TAXES INCLUSES

Sur proposition monsieur François Beaudry, appuyé par madame Lucie Hamelin
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCTROYER le contrat de DE SABLE pour la saison 2018-2019 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie MASKIMO CONSTRUCTION, 2500 rue Léon-Trépanier, Trois-Rivières, au montant de 5 978.70\$ taxes incluses.

Adoptée

8.4 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE « PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS » – CONCERNANT LA POSSIBILITÉ D'ACHAT DE VOITURE/CAMION ÉLECTRIQUE :

RÉSOLUTION 2018-09-258

CONSIDÉRANT l'adhésion au programme « PARTENAIRE DANS LA PROTECTION DU CLIMAT » de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dans une résolution adoptée à la séance du 3 juillet 2018 et portant le # 2018-07-201;

CONSIDÉRANT l'action municipale au cœur de la lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec lance le programme « CLIMAT MUNICIPALITÉS-PHASE 2 (CM-2) avec une enveloppe totale de 40 M pour appuyer les organismes municipaux dans la lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut s'inscrire au Volet 2 pour une demande d'aide financière;

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy, appuyé par monsieur François Beaudry
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton soit autorisée à déposer une demande d'aide financière et élabore un projet dans le secteur « TRANSPORT ACTIF » pour la possibilité d'achat de voitures et camion électrique.

Adoptée

8.5 TRAVAUX GARAGE MUNICIPAL : 2 SOUMISSIONS :

RÉSOLUTION 2018-09-259

CONSIDÉRANT les travaux de construction au garage municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux soumissions :

Isolation Roméo Boucher Inc. 2182 Laurier, Shawinigan, QC G9N 2B7	10 340.00\$ taxes en sus
Construction Pellerin 230, avenue Richard, Saint-Boniface, QC G0X 2L0	6 585.00\$ taxes en sus

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Lucie Hamelin
et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCTROYER le contrat des travaux de construction au Garage municipal au plus bas soumissionnaire conforme, la compagnie CONSTRUCTION PELLERIN, 230 Avenue Richard, St-Boniface pour un montant de 6 585.00\$ taxes en sus.

L'OCTROI DU CONTRAT est conditionnel à ce que les travaux soient les mêmes étant donné la différence de prix.

Adoptée

9. RÉSOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

**9.1. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : SOUMISSION « LES CONSTRUCTIONS ANDRÉ RIVARD »
PLAFOND SUSPENDU (4 653.04\$) :**

RÉSOLUTION 2018-09-260

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adressé une demande à trois entreprises pour l'installation d'un plafond suspendu à la Bibliothèque municipale et quelques réparations;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux soumissions ;

CONSIDÉRANT qu'un seul contracteur a répondu à la demande pour les travaux de construction et l'installation d'un plafond suspendu;

Les Constructions André Rivard 3321 des Clématites, Notre-Dame-Du-Mont-Carmel, QC	4 653.04\$ taxes incluses Installation plafond suspendu seulement
Isolation Roméo Boucher Inc. 2182 Laurier Shawinigan, Qc	7 370.00\$ taxes en sus Réparations et installation du plafond suspendu

Sur proposition de madame Charline Plante, appuyé par madame Lucie Hamelin
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton octroi le contrat à l'entreprise « Isolation Roméo Boucher Inc., 2182 Laurier Shawinigan pour les travaux de constructions et l'installation d'un plafond suspendu, au montant de 7 370.00\$ taxes en sus.

Adoptée

9.2 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE « PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS » POUR L'ISOLATION DU GARAGE DE LA CULTURE :

RÉSOLUTION 2018-09-261

CONSIDÉRANT l'adhésion au programme « PARTENAIRE DANS LA PROTECTION DU CLIMAT » de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dans une résolution adoptée à la séance du 3 juillet 2018 et portant le # 2018-07-201;

CONSIDÉRANT l'action municipale au cœur de la lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec lance le programme « CLIMAT MUNICIPALITÉS-PHASE 2 (CM-2) avec une enveloppe totale de 40 M pour appuyer les organismes municipaux dans la lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut s'inscrire au Volet 2 pour une demande d'aide financière;

Sur proposition de monsieur François Beaudry, appuyé par monsieur Jacques Defoy
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton dépose une demande d'aide financière et élabore un projet dans le secteur « Environnement bâtiment » pour l'isolation du Garage de la culture.

Adoptée

9.3 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DU JOURNAL MUNICIPAL « LE MUNI-INFO :

RÉSOLUTION 2018-09-262

Sur proposition de madame Francine Buisson, appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la « POLITIQUE DE GESTION DU JOURNAL MUNI-INFO » soit adoptée telle que rédigée et lue par les membres du Conseil.

Adoptée

9.4 EMBAUCHE « TECHNICIEN(NE) LOISIRS ET CULTURE – REMPLACEMENT CONGÉ MATERNITÉ » :

RÉSOLUTION 2018-09-263

ATTENDU QUE la municipalité souhaite remplacer la technicienne en Loisirs et Culture en congé maternité jusqu'en décembre 2018;

ATTENDU QUE la municipalité, en vertu de la convention collective, a procédé à l'affichage interne et qu'aucune personne n'a déposé sa candidature;

ATTENDU QUE la municipalité, a procédé à l'affichage externe et que deux personnes ont déposé leur candidature;

Sur proposition de madame Lucie Hamelin, appuyé par madame Charline Plante
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton embauche M. Keith Baril comme technicien en Loisirs et Culture pour remplacer le poste de Madame Émilie Dallaire en congé maternité jusqu'à la fin de décembre 2018. Cette personne est embauchée en vertu de l'article 15.02, échelon 1, classe salariale 7 de la convention collective de travail du syndicat des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN), section 26 – Municipalité

de Saint-Élie-de-Caxton considérant que c'est un poste temporairement vacant et en surcroît de travail, compte tenu des besoins du service.

Adoptée

10. DONS ET SUBVENTIONS :

10.1 PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR COUCHES RÉUTILISABLES : MAROIS SARAH ET MARTEL NICOLAS : 125\$ ET STÉPHANIE LAMPRON ET PATRICE ST-YVES : 125\$

RÉSOLUTION 2018-09-264

CONSIDÉRANT qu'il existe à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton un programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables;

CONSIDÉRANT que tous les critères sont respectés pour obtenir la subvention pour l'usage de couches réutilisables;

Sur proposition de madame Francine Buisson, appuyé par madame Lucie Hamelin et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'OCTROYER un montant de 125\$ à Madame Sarah Marois et Monsieur Nicolas Martel ainsi qu'à Mme Stéphanie Lampron Plante et M. Patrice St-Yves, dans le cadre du « Programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables », adopté par la Municipalité le 9 avril 2018.

Adoptée

10.2 SUPPORT FINANCIER DANS LE CADRE DE LA « POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN LOGISTIQUE ET FINANCIER AUX LACS, ORGANISMES ET AUX INDIVIDUS : ASSOCIATION DU PETIT LAC ROSE (DOMAINE ST-PAULIN) (282.98\$) :

RÉSOLUTION 2018-09-265

Sur proposition de monsieur Jacques Defoy, appuyé par madame Francine Buisson il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accorde la subvention au Domaine St-Paulin Inc. au montant de 282.98 \$ en vertu de la Politique de support financier ou logistique pour les organismes et les Associations de Lacs pour l'année 2018.

Adoptée

11. RÉOLUTIONS - URBANISME :

Aucune demande

12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:

12.1 ACHAT D'UNE GRATTE ARRIÈRE (SOUMISSION GARAGE DESFONDS INC. 13 739.51\$ TAXES INCLUSES) :

RÉSOLUTION 2018-09-266

Sur proposition de monsieur François Beaudry, appuyé par monsieur Jacques Defoy
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER l'achat d'une gratte arrière pour le camion de déneigement auprès du Garage Desfonds Inc..
à Louiseville, tel que la soumission en date du 10-01-2018 au montant de 13 739.51\$ taxes incluses.

Adoptée

12.2 PROMOTION MAISONS FLEURIES – TIRAGE DE 4 BONS D'ACHAT DE 100\$.

Dans le cadre de cette promotion, madame Francine Buisson, conseillère remercie tous les personnes qui
ont participé cette année à la Promotion Je Fleuris Saint-Élie, j'embellis mon coin de pays.

Madame Buisson invite madame Yvan Chartier à venir faire le tirage des prix offerts par la Municipalité, soit
4 bons d'achat de 100\$/chacun.

Les gagnants sont :

Monsieur et Madame André Matteau, 230, rue Saint-Pierre
Monsieur et Madame Gaston Deschênes, 1310, avenue Principale
Monsieur et Madame Réal Milette, 4170, route des Lacs
Madame Carmelle Samson, 150, rue Saint-Pierre

Félicitations aux gagnants(es) et merci à monsieur et madame Yvan Chartier pour l'excellent travail et leur
dévouement.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS

Une période de questions et suggestions est accordée aux citoyens (nes) présents de 20h50 à 21h04.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Madame Lucie Hamelin, conseillère propose de lever l'assemblée à 21 h 05

Adoptée

Robert Gauthier, Maire

Carolle Perron
Directrice générale secrétaire-trésorière par intérim